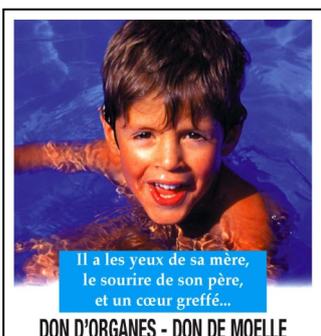


2 rue des Corroyeurs  
Boîte B8  
21000 DIJON  
Tél. 03.80.41.46.45  
Email : [adot21@free.fr](mailto:adot21@free.fr)

Association régie par la loi de 1901,  
n° siret 439 969 304 00013  
Membre du réseau national  
FRANCE ADOT déclaré d'utilité  
publique le 13 février 1978,  
Confirmée le 11 avril 2005

Agrément du Ministère  
de l'Éducation Nationale  
en date du 24 juillet 2009



**TOUT SAVOIR SUR LE  
DON D'ORGANES ET DE  
TISSUS HUMAINS**

[www.france-adot.org](http://www.france-adot.org)

ou

<http://adot21.free.fr>

## EDITORIAL

2018, nouvelle année, c'est le moment de présenter des vœux et de prendre des résolutions. C'est ce que nous faisons en souhaitant une excellente santé à tous nos adhérents(es) ainsi qu'à leurs familles.

La conjoncture mondiale mais surtout nationale n'est pas spécialement favorable en ses périodes troublées.

Nous œuvrerons cependant, le plus possible, pour améliorer cet état et espérons que moins de 800 morts ( par manque d'organes) seront déclarés cette année.

Beaucoup de travail de persuasion reste à faire, en particulier auprès de Mesdames et Messieurs les législateurs de la République.

Jean-Paul PITTET

Février 2018

### DANS CE NUMÉRO :

|  |    |
|--|----|
| Éditorial  | 1  |
| Le Cœur artificiel CARMAT                            | 2  |
| Don d'Organes : quelques chiffres                    | 4  |
| Greffe de la face                                    | 5  |
| Assemblée Générale 2018                              | 7  |
| On parle de nous...                                  | 8  |
| Le prélèvement des cellules souches hématopoïétiques | 10 |
| Jeu ABABO  | 13 |
| REMERCIEMENTS  |    |
| Abonnement Magazine REVIVRE                          | 14 |
| <a href="#">Nouveau format Numérique</a>             |    |
| Soutien à notre action                               | 15 |



Retrouvez-nous sur Facebook,



pour encore plus d'information et de partage :

**FRANCE ADOT COTE D'OR**



## LE COEUR ARTIFICIEL CARMAT

La transplantation cardiaque, traitement d' une efficacité prouvée extraordinaire, est devenue une opération courante ; elle reste pourtant complexe et à risque à cause des diverses complications possibles pendant et après l' opération.

Mais le manque chronique de cœur à greffer est la cause principale du nombre élevé de personnes, souffrant d' insuffisance cardiaque, qui vont décéder de leur pathologie. Chaque année, en France, sur 800 patients ayant besoin d' un cœur, un peu plus de la moitié seulement vont bénéficier d' une greffe cardiaque ( en 2016 , 477 transplantations de cœur ont été pratiquées ).

La mise au point la plus aboutie possible d' un cœur artificiel, pourrait répondre, dans un avenir proche, au manque constant de greffons cardiaques, et ainsi de sauver de nombreuses vies.

En décembre 2013, première mondiale, très médiatisée ( trop médiatisée ? ) : l' implantation d' un cœur artificiel monobloc, inventé et fabriqué par la société française CARMAT, venait d' être tentée, à Paris, par l' équipe du Professeur CARPENTIER. Cette annonce a forcément suscité de grands espoirs chez les malades et leur famille.

Monsieur DANY avait 76 ans. Malade depuis de nombreuses années, son état s' était si détérioré qu' il avait été retiré, par l' ABM ( Agence de Biomédecine ) de la liste d' attente des malades cardiaques, sa santé ne lui permettant plus de supporter une opération importante et grave comme une transplantation. Se sachant condamné à très court terme, il a accepté le risque d' une expérience inédite et inespérée. Pendant les trois semaines suivant l' opération, M. Dany avait retrouvé ses forces et les médecins étaient agréablement surpris par sa nouvelle bonne santé. Puis, brutalement, son état s' est dégradé ; ré-opéré d' urgence, il n' est pas sorti de réanimation. Son décès est survenu 74 jours après la greffe. Malgré cette issue décevante, la mort de M.Dany n' est pas un échec ; 74 jours est une durée considérable pour une première tentative ; la médecine n' avance qu' à petits pas et chaque revers permet aussi de progresser.

Entre 2014 et 2016, trois autres essais ont été effectués mais tous, hélas, soldés par un échec. L' enthousiasme premier a fait place au scepticisme et aux questionnements. Deux des tentatives ont révélé une micro-fuite susceptible d' expliquer la cause de la mort des deux greffés. La quatrième personne a vécu 9 mois avec son coeur artificiel avant de décéder à son tour. Pour quelles raisons ce nouvel échec ? La société Carmat s' est justifiée en expliquant que les quatre malades opérés étaient dans un état de santé si dégradé ( tous avaient été retirés de la liste d' attente ) qu' ils n' avaient que très peu de chance de résister à une opération aussi complexe qu' une greffe.

Malgré ses réticences et ses doutes, l' ANSM ( agence nationale de santé et du médicament ) accepta une cinquième et ultime transplantation sur une personne plus jeune et surtout moins affaiblie par sa maladie. Hélas, malgré la réussite de l' opération et un début de convalescence prometteur, ce cinquième cas s' achèvera lui encore par un décès. Le couperet est tombé : l' ANSM suspend la poursuite du programme malgré les vives protestations de la société Carmat : en effet, la mort était due à une erreur de manipulation de la part du malade lors du changement de batteries faisant fonctionner la prothèse.

Le divorce entre l' ANSM et Carmat était consommé le 30/11/2016. Très vite, des rumeurs ont laissé entendre que l' équipe de Carmat avait eu des contacts avec des chercheurs américains très intéressés par le prototype, rumeurs rapidement démenties mais inquiétantes. Peu à peu, la communication est rétablie à la satisfaction générale.

## (Suite)

.../...

La société Carmat a amélioré son système de batteries et a préconisé, afin d' éviter toute nouvelle difficulté, de faire appel à une personne formée ( de la famille ou infirmière ) qui assistera le greffé à chaque manipulation. L' ANSM a donc accepté de reprendre la phase des essais, tout en restant vigilante quant à la sécurité des patients. Il a été prévu cinq nouvelles tentatives, certainement en cours actuellement car aucune information ne filtre plus, le battage médiatique initial a cessé.

Parallèlement, la société Carmat vient de créer un nouveau site de production afin de répondre aux futures demandes. En effet, en octobre 2017, il a été annoncé qu' un cœur Carmat avait été greffé au Kazakhstan, et que cette opération, réalisée à Astana, par le professeur Yuriy PYA, s' était déroulée de façon satisfaisante. Ce centre hospitalier, spécialisé en chirurgie cardiaque, est une référence mondiale avec déjà plus de 8000 interventions dont 15 greffes de cœur.

Et dernièrement, en janvier 2018, la République Tchèque, a obtenu, à son tour, l' autorisation de poser une prothèse de Carmat. A Prague, l' Institut de Médecine Clinique et Expérimentale, est leader en cardiologie ; il a réalisé sa première greffe cardiaque en 1984.

La société Carmat se félicite de ces deux nouveaux partenaires qui lui permettent d' optimiser sa stratégie clinique et d' espérer avoir accès prochainement à d' autres hôpitaux internationaux ( quatre d' entre eux sont à l' étude pour les prochains mois ).

Dernière annonce de la société Carmat : signature d' un partenariat avec l' AddUP, entreprise spécialisée depuis 2016, dans l' impression 3 D afin de développer et d' industrialiser des machines utilisant cette technique révolutionnaire aux perspectives inédites et inespérées. Si la réussite de ces projets et de ces essais en cours se confirme, le cœur Carmat va contribuer à augmenter le nombre de greffes cardiaques et à sauver de nombreux malades.

Voici quelques caractéristiques de cette prothèse qui la démarquent de ses nombreux concurrents. Son poids est (relativement ) faible : 900 grammes et surtout le matériel qui lui est assujéti ( batteries et divers autres matériels nécessaires ) ne pèsent que 3 Kg contre les 6 Kg du modèle rival le plus proche. Bien sûr, le cœur Carmat, actuellement, ne peut être transplanté que sur des hommes de forte corpulence. Mais la miniaturisation étant l' une des préoccupations de la société Carmat, d' autres modèles plus réduits seront prochainement mis au point.

Cette prothèse a également l' avantage d' être réalisée à partir d' éléments compatibles avec le corps humain ce qui réduit les risques de rejet. ( Par exemple, l' intérieur de la machine est tapissé de biomatériaux tirés de tissus bovins.)

Un dernier détail : son coût actuel compris entre 140 et 180 000 €.

En conclusion, après ces nombreuses péripéties, l' espoir est revenu chez les malades cardiaques et leur famille car les transplantations à partir de greffons humains ne progressent toujours pas assez vite. Il y a indéniablement, pour le cœur Carmat, une place à prendre sachant que le nombre des patients inscrits sur la liste d' attente ne cesse de croître inexorablement.

## DON D'ORGANES : QUELQUES CHIFFRES

### LE DON D'ORGANES EN 2016

**2.5 %** D'AUGMENTATION DE GREFFES D'ORGANES EN FRANCE

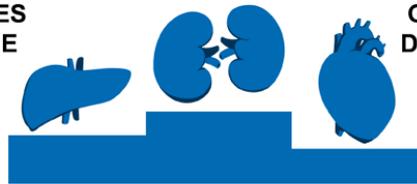
**5 891** GREFFES RÉALISÉES



**1 322**  
GREFFES  
DE FOIE

**3 615**  
GREFFES DE REIN

**477**  
GREFFES  
DE COEUR



NÉANMOINS



**22 617** PERSONNES  
ONT EU BESOIN D'UNE GREFFE



**579** PATIENTS  
N'ONT PAS SURVÉCU  
À CETTE ATTENTE

**14 429** PATIENTS  
SONT TOUJOURS DANS  
L'ATTENTE D'UNE GREFFE



**33,7 %** DE REFUS DE PRÉLÈVEMENT  
LES BÉNÉVOLES DE FRANCE ADOT ONT  
ENCORE DU PAIN SUR LA PLANCHE !

Source : FRANCE-ADOT.ORG



## GREFFE DE LA FACE

### le troisième visage de l'homme greffé et le risque d'ébranlement identitaire

par [Barbara Azaïs](#) avec le [Dr Jean-Paul Marre](#)

**Un homme de 42 ans a subi une deuxième greffe de visage mi-janvier à l'hôpital Georges Pompidou, après un rejet d'une première greffe complète du visage. Une première mondiale réalisée par l'équipe du Pr Lantieri. C'est le troisième visage pour cet homme, un événement dans l'histoire de l'humanité**

C'est dans l'un des blocs de l'hôpital Georges Pompidou, à Paris, que cette opération inédite s'est déroulée le 15 janvier dernier. "La greffe est intervenue sur un patient qui avait déjà bénéficié d'une greffe de face" il y a 7 ans et qui "présentait un rejet chronique", précise le communiqué de l'Agence de la biomédecine et de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (APHP).

Placé sur liste d'attente le 27 octobre dernier après le rejet du premier visage greffé, les chirurgiens avaient finalement dû lui retirer son 2ème visage devant la "gravité du rejet". Jérôme, 42 ans, qui raconte son histoire dans le livre "T'as vu le monsieur ?" était depuis, hospitalisé en réanimation. "Nous savions que nous pouvions être confrontés à ce genre de problème, a expliqué sur RTL le professeur Laurent Lantieri, chirurgien plasticien qui a dirigé l'intervention. Ce patient a eu une greffe qui a pratiquement bien tenu pendant près de 7 ans et depuis un an, la situation s'était dégradée à tel point qu'il avait été nécessaire d'enlever le greffon et donc d'enlever sa face et de retrouver une nouvelle face".

Réalisée le 15 janvier, il faut encore attendre pour savoir si c'est un succès, mais c'est en tout cas possible chirurgicalement.

#### "Oui, on peut regreffer"

Si la première greffe partielle du visage s'est déroulée en 2005 sur une femme de 38 ans défigurée par son chien, la transplantation du visage entier de Jérôme était à l'époque une première mondiale. Cette deuxième intervention est tout aussi inédite : c'est son 3ème visage !

Selon l'Agence de la biomédecine et l'AP-HP, elle "démontre dans le domaine des greffes vascularisées composites (face et main) qu'en cas de rejet chronique, une retransplantation est possible". "Bien sûr que cela suscite beaucoup d'espoir et que cela ouvre d'importantes perspectives. Avant, nous ne savions pas. Aujourd'hui, on peut dire : oui, on peut regreffer.

C'est techniquement possible", précise le professeur Lantieri. Une opération particulièrement délicate cependant : rentré au bloc opératoire lundi 15 en début d'après-midi, l'intervention ne s'est terminée que le mardi 16 janvier en début de matinée.

#### Une opération hors-norme.

Depuis 2005, près d'une quarantaine de greffes du visage, dont certaines complètes, ont été réalisées dans le monde. En dehors des lourdes implications psychologiques et éthiques, il s'agit d'une opération techniquement délicate, mais le risque est surtout lié au phénomène de rejet. Le risque de rejet est très important en raison de la multiplicité des types de tissus humains greffés, en particulier les couches profondes de la peau qui contiennent beaucoup de cellules immunologiques, les lymphocytes,

**(Suite)**

une catégorie de globules blancs qui s'attaquent aux tissus greffés qui sont considérés comme n'appartenant pas au "soi".

Ce risque de rejet majoré impose un protocole thérapeutique anti-rejet très lourd qui abaisse les défenses de l'organisme, expose à des infections et des cancers et doit quand même être pris à vie.

Des conséquences imprévisibles

"Cette greffe est soumise à des contraintes immunologiques sévères et seul le suivi à plusieurs semaines confirmera la viabilité du greffon", précisent l'Agence de la biomédecine et l'AP-HP.

Ce qui n'est pas précisé, ce sont les conséquences psychologique pour cet homme qui est confronté à son troisième visage. Certes, il vaut mieux avoir un visage qui n'est pas le sien que le visage d'un monstre et après une phase d'appropriation du greffon, le greffé avait surmonté l'ébranlement identitaire. Certes, dans le cas présent, après le rejet de son deuxième visage et son retrait chirurgical, l'homme était en coma artificiel, en réanimation et sans visage, dans l'attente du bon greffon.

Mais là, il en est à son troisième visage, le chimérisme est à son paroxysme et la tâche sera rude pour rester lui-même.



ASSEMBLEE GENERALE 2018

# INVITATION MARCILLY SUR TILLE



Venez Nombreux

03 MARS 2018 - 14H30

Salle des petits Ormeaux

## ON PARLE DE NOUS : REVIVRE MAGAZINE ...



ADOT 21

## 42 années déjà et encore pleine d'énergie



Assemblée constituante 25 novembre 1975.  
Le président Raymond Thomas au centre  
(costume sombre).

**25 novembre 1975 : une date à retenir dans notre département. Raymond Thomas fonde FRANCE ADOT 21 aux côtés de donneurs de sang bénévoles. Il en assura la présidence jusqu'en 1992.**

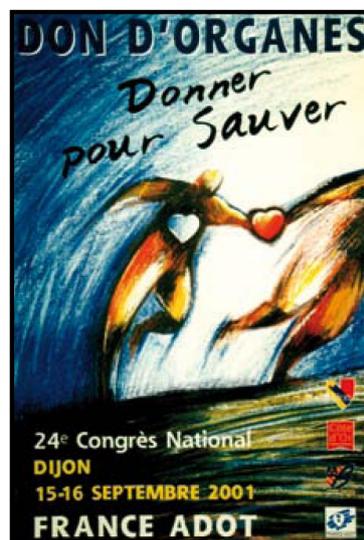
Depuis, la progression fut incessante, en particulier au sein de la Fédération nationale. Raymond Thomas et Hervé Bonnavaud y ont occupé des fonctions majeures.

L'ADOT 21 a organisé deux Congrès nationaux en 1980 et 2001. Elle a la volonté d'informer et de former les bénévoles. Ce fut le cas en avril 2009 en accueillant une Inter-ADOT. À cet égard, le professeur Christian Cabrol nous a fait l'honneur à plusieurs reprises d'animer des conférences qui ont attiré un public nombreux. Au quotidien, elle agit dans un contexte de coopération avec la coordination hospitalière du CHRU de Dijon, avec les équipes de transplantation cardiaque et rénale et le laboratoire d'histocompatibilité.

Durant ces 42 années de promotion du don d'organes et de tissus humains, FRANCE ADOT 21 a été le relais privilégié de nombreux transplantés, toujours enthousiastes pour témoigner lors des réunions d'information, dans les établissements scolaires, auprès des étudiants, notamment dans les facultés de médecine et pharmacie.

### Des partenaires fidèles

Hormis les donneurs de sang bénévoles, membres fondateurs, la colla-



Affiche du congrès de Dijon qui a ensuite été reprise par FRANCE ADOT pendant une décennie.

boration et l'amitié ne se sont jamais démenties avec nos partenaires fidèles. Parmi ceux-ci, citons Cardio Greffe Bourgogne Franche-Comté, l'Association des insuffisants rénaux, Vaincre la mucoviscidose, France AVC 21, l'ensemble des clubs service de Côte d'Or et la jeune chambre économique.

### 2017 : une année bien remplie et pleine de promesses pour FRANCE ADOT 21

Six bénévoles ont rejoint le conseil d'administration et ainsi les rangs des bénévoles fidèles.

De bon augure pour l'avenir. La relève attendue est en marche. Mais il s'agit constamment de fidéliser afin de recru-

Lâcher de ballon à l'occasion de la Journée nationale du don d'organes 2003.



Loto de Noël.



## ... NUMERO # 18 Décembre 2017

Réseaux • ADOT 21 - 42 années déjà et encore pleine d'énergie



Stand dans la galerie marchande juin 2017. De gauche à droite : Nadège Migliarini (greffée du poumon), Denis Chavériat et René Bazin (greffés du cœur), Viviane Lallier (trésorière ADOT 21).



Réunion conviviale en juillet 2016. Le président Jean-Paul Pittet au barbecue.

ter d'autres savoir-faire. Aussi, pour mobiliser, FRANCE ADOT 21 continue depuis sa création, d'envoyer au moins trois lettres d'information par an à tous les porteurs de carte identifiés.

Depuis 20 ans, chaque année se termine par le loto de Noël qui fournit aujourd'hui l'essentiel de nos ressources. Un gros travail qui mobilise la plupart de nos bénévoles le jour même de l'évènement. Auparavant deux ou trois d'entre eux se chargent de réunir les lots voire de faire les achats aux meilleures conditions.

#### Autre temps fort : la Journée nationale du don d'organes

Pour les bénévoles côtes-d'oriens, l'engagement dure deux semaines. En ce sens que, nous organisons des manifestations le week-end qui précède et qui suit le 22 juin. Pour exemple, nous avons tenu un stand ludique les 3 et 4 juin derniers, à l'occasion de la Fête du port du canal à Dijon. Des familles entières nous ont ainsi rejoints. Autres évènements mobilisateurs : le Salon des seniors les 24 et 25 mars, puis à Grésilles en Fête (une autre fête de quartier à Dijon) le 2 juillet.

Pas d'abandon de l'action durant l'été : quatre bénévoles ont ainsi tenu un stand d'information lors du vide grenier de Quetigny (banlieue est de Dijon). Avant une rentrée tout aussi mobilisatrice avec notre participation :

- à Fontaines-lès-Dijon le 24 septembre aux Virades de l'espoir organisées par Vaincre La mucoviscidose,
- à Dijon le 2 octobre à l'occasion du passage de Philippe Meynard au cours de son Tour de France contre les AVC et pour le don d'organes.

Il ne s'agit ici que d'un survol de nos nombreuses activités annuelles. Et chemin faisant, nous essayons d'être présents sur chacun des lieux d'évènement au moins une fois annuellement. C'est le cas en particulier des collectes de sang.

Enfin, pour mener une si belle équipe, il y a un maître mot : la convivialité. Plusieurs moments sont ainsi organisés pour resserrer les liens au cours de l'année. Nombre de bénévoles répondent présents et la mission s'en trouve au final bonifiée.

**Hervé Bonnavaud**

Vice-président FRANCE ADOT 21

#### Pour en savoir davantage sur FRANCE ADOT 21 :

[https://blog.france-adot.org/le-parcours-typique-dun-greffe-du-coeur\\_20171202/](https://blog.france-adot.org/le-parcours-typique-dun-greffe-du-coeur_20171202/)

[https://blog.france-adot.org/sa-greffe-de-poumon-la-sauvee\\_20171203/](https://blog.france-adot.org/sa-greffe-de-poumon-la-sauvee_20171203/)

Stand de FRANCE ADOT 21 à la Fête du canal 2017.



## LE PRELEVEMENT DE CELLULES SOUCHES HEMATOPOÏÏTIQUE

**Le donneur ne subit aucun *dommage* car il va rapidement reconstituer ses cellules souches circulantes à partir des cellules souches de sa propre moelle osseuse**

**Comment se réalisent les prélèvements de cellules souches hématopoïétiques**

On trouve des cellules souches hématopoïétiques:

**1°) dans le sang:**

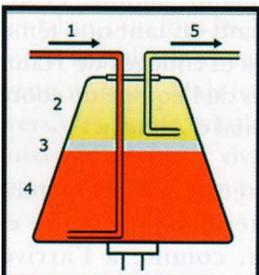
- soit dans le sang périphérique (on parle de cellules souches circulantes),
- soit dans le sang du cordon ombilical.

**2°) la troisième source de cellules souches se trouve dans la moelle osseuse.**

Les procédures pour "récupérer" les cellules souches dépendent de l'endroit où elles se trouvent.

a) dans le sang périphérique

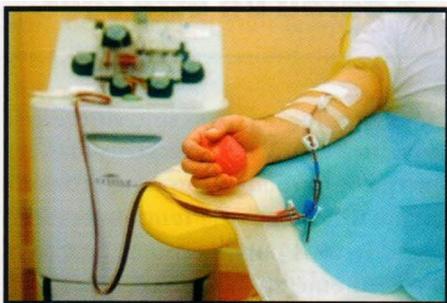
Pour "récupérer" des cellules souches circulantes on procède par cytophérèse. Ce procédé consiste à diriger le sang du donneur (qui peut être le patient lui-même dans le cas d'autogreffe), vers un séparateur de cellules.



Le sang entre dans la centrifugeuse (1) et se sépare en plasma (2) leucocytes (3), et érythrocyte (4).  
Les substances choisies sont ensuite extraites (5)

Le sang est séparé en ses constituants : plasma, globules rouges, globules blancs, plaquettes et cellules souches. On ne conserve que les cellules souches, tous les autres éléments retournent au donneur. Au final, la quantité de sang prélevée est donc minime.

Comme les cellules souches circulantes sont dispersées dans toute la masse sanguine, il faut de 3 à 4 heures pour traiter le sang dans sa totalité. Ce don se pratique en ambulatoire.



**A savoir:** le nombre total de cellules souches circulantes est habituellement trop faible pour en obtenir une quantité suffisante à traiter un patient avec une seule cytophérèse.

Cela a deux conséquences:

- il peut être nécessaire de procéder à deux cytophères successives,
- il est également possible d'injecter en sous-cutané, quelques jours avant la cytophère, un facteur de croissance au donneur de manière à mobiliser ses cellules souches et à les faire "sortir" de sa moelle osseuse. Le facteur de croissance est connu sous le nom de : G-CSF Granulocyte Colony Stimulating Factor. Cette injection peut s'accompagner de symptômes grippaux.

Quand la quantité de cellules souches reste insuffisante, il est possible de "récupérer" des cellules souches directement dans la moelle osseuse du volontaire au don.

Le donneur ne subit aucun dommage car il va rapidement reconstituer ses cellules souches circulantes à partir des cellules souches de sa propre moelle osseuse: les cellules souches ayant la propriété de se multiplier, au fur et à mesure, des besoins.

#### b) dans le sang de cordon

Il est prélevé après la naissance de l'enfant, lorsque le cordon a été sectionné mais que le placenta se trouve encore dans l'utérus. Le prélèvement est indolore. Si un geste d'urgence s'avère nécessaire, la priorité est évidemment donnée à la mère. Ce prélèvement ne comporte aucun danger: ni pour l'enfant, ni pour la mère.

Les conditions de prélèvement sont extrêmement strictes et sont uniquement pratiquées dans des maternités agréées. Une analyse du sang de la mère est réalisée, de manière à éviter de transmettre une pathologie à un futur receveur qui, est d'autant plus sensible aux infections qu'il est privé des défenses immunoJogiques habituelles (Hépatite, HIV, virus, toxoplasmose ... ).

Après vérification que le volume de sang soit suffisant et, qu'il y contient suffisamment de cellules souches, le sang de cordon est congelé puis stocké dans des "banques de conservation agréées". Par ailleurs, sur le carnet de santé de l'enfant, le don est notifié.

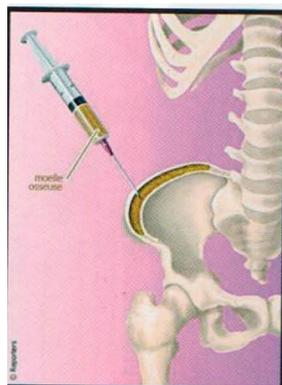
#### **Cependant pour être en conformité avec la loi\***

- Le don du sang de cordon est rendu anonyme par la banque de conservation. - Toutes les informations médicales concernant, le donneur, sont confidentielles.
- S'il y a greffe, celle-ci ne pourra servir qu'à autrui, jamais en vue de servir au donneur.

Toutes ces étapes sont sous la dépendance de l'Agence de la biomédecine et de l'Établissement Français du sang (EFS). Il y a 4500 greffes de sang de cordon chaque année dans le monde.

#### c) ponction de moelle

Comme toujours un examen clinique et des analyses de sang sont nécessaires avant un don de moelle osseuse. Le prélèvement se déroule sous anesthésie générale, en bloc opératoire. La ponction est effectuée au niveau du bassin. Il dure 1 heure. Il y a 48 heures d'hospitalisation.



.../...

**(SUITE)**

.../...

Les risques sont inhérents à toute anesthésie et à toute intervention chirurgicale. Même s'ils sont exceptionnels, il font l'objet d'une information précise et loyale. Les douleurs sont variables. Pour certains c'est "comme après une chute", la prescription d'antalgiques s'avère suffisante. La moelle osseuse prélevée est transfusée dans les 12 à 36 heures suivant le prélèvement.

Comme précédemment, le donneur va rapidement reconstituer ses cellules souches à partir du capital des cellules souches de sa propre moelle osseuse.

Après le don: arrêt de travail d'une semaine. La reprise des activités est alors tout à fait normale. Un suivi du donneur est établi.

On ne peut faire un don de moelle osseuse qu'une seule fois dans sa vie sauf:

- si le receveur a besoin d'une nouvelle greffe,
- pour un membre de sa famille compatible.

**A savoir:** le prélèvement de moelle osseuse est planifié. Le donneur potentiel est contacté 1 à 3 mois avant.

**Docteur Michel Corniglion** Président de FRANCE ADOT 69

**Moelle osseuse: principes de traitements et mode "opérateur"**

Sans rentrer dans les arcanes des indications thérapeutiques, qui découlent du travail des spécialistes et, sont aujourd'hui extrêmement "protocolisées", le principe est de détruire la moelle osseuse du malade par chimiothérapie et/ou radiothérapie, pour la remplacer par une moelle osseuse saine.

À long terme, les rémissions obtenues dans certaines leucémies aiguës, sont de plus longues durées quand il a été possible de jumeler la chimiothérapie et/ou la radiothérapie à une greffe de moelle.

Une fois sa moelle pathologique détruite, il s'ensuit pour le malade une période de vulnérabilité extrême aux infections: le patient n'ayant plus aucune défense, doit être placé en chambre stérile, le temps que sa moelle osseuse soit colonisée par les cellules souches hématopoïétiques du donneur. La greffe de moelle osseuse se pratique par transfusion



Source « REVIVRE MAGAZINE N° #18 Décembre 2017

Cet article vous a intéressé. Retrouvez des publications semblables, et plus encore, en vous abonnant à la revue trimestriel « REVIVRE MAGAZINE ».

Formulaire d'abonnement disponible en page 14.

Au cœur de la galaxie Organia, des Super savants fous se mobilisent pour sauver ses habitants. Qui sera le plus méthodique pour soigner les créatures de son laboratoire ?

Nombre de joueurs : 2 à 4 joueurs à partir de 7 ans

Durée de la partie : 30 minutes

Editeur : Abeilles Editions

Auteurs : Yannis LIDY et Dorian BERTHELOT

Illustrations : Tony EMERIAU



Ce jeu, innovant et attrayant, sera en vente sur la plupart des stands tenus par l'ADOT21 au prix de 10€00.

A jouer sans modération. Commande possible sur le site de France Adot :

[https://blog.france-adot.org/jeu-ababo-pour-decouvrir-le-don-dorganes-en-samusant\\_20160313/](https://blog.france-adot.org/jeu-ababo-pour-decouvrir-le-don-dorganes-en-samusant_20160313/)

Pour faire un Don , voir en dernière page

**A TOUTES LES PERSONNES  
QUI ONT,  
CETTE ANNÉE ENCORE,  
SOUTENU NOTRE ACTION  
PAR DES DONNS.**



Le reçu fiscal leur sera adressé courant du premier trimestre 2018



## ABONNEMENT MAGAZINE REVIVRE



Pour être informé et pouvoir sensibiliser sur  
la cause du don d'organes,  
de moelle osseuse et de tissus humains.

*Abonnez-vous !*

**24,80 €  
par an**



## BULLETIN D'ABONNEMENT TENANT LIEU DE FACTURE

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél : ..... Fax : .....  
Courriel : .....

Désire s'abonner à REVIVRE pour 1 an : 4 numéros papiers  
- soit 24,80 € France (dont 0,51 € TVA À 2,10 %).

(Tarif T.T.C. frais de port inclus, ces frais sont soumis à fluctuation suivant tarifs postaux).

Désire s'abonner à REVIVRE pour 1 an : 4 numéros numériques\*  
- soit 18,00 € (dont 0,37 € TVA À 2,10 %).

Je joins mon règlement par :

- Chèque :  bancaire  postal - N° .....

à l'ordre GROUPE SLR Éditions & Design

**Pour tout règlement par virement bancaire : CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE**

IBAN : FR76 1870 6000 0072 2166 1802 355

BIC (Bank Identification Code) AGRIFRPP887

À retourner à :

**GROUPE SLR Édition & Design**  
**Parc Faraday - Bât.1 - 1, avenue Christian Doppler - 77700 SERRIS**

SARL au capital de 8 000 € - SIRET 449 439 629 00055

N° TVA FR81449439629 - Code APE 5814Z

**Tél. 01 61 10 08 50 - Fax. 01 61 10 08 55**

En application des dispositions de l'article 27 de la loi Informatique et Liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, les informations demandées restent à l'usage exclusif de France ADOT. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

## APPEL A CANDIDATURES

Si vous souhaitez nous rejoindre au sein du conseil d'administration ou simplement « donner un coup de main » ponctuel, n'hésitez pas à vous faire connaître, nous serons très heureux de vous accueillir.

**France ADOT 21, 2 rue des Corroyeurs, boîte B8, 21000 DIJON**

**Contact : adot21@free.fr**

**Tél. : 03.80.41.46.45**

### Le don d'organes ?

**Faisons savoir à nos proches que nous sommes POUR.**

**Parlons-en en famille.**

Comme vous avez pu le lire dans les rubriques précédentes, les efforts à produire sont encore nombreux et permanents afin que le nombre de refus (*près de 30% en moyenne au niveau national*) baisse de façon significative.

C'est pourquoi, les actions de FRANCE ADOT 21 se révèlent déterminantes pour **la sensibilisation et l'information du public**, notamment les jeunes adolescents, afin que l'expression de ce choix intime puisse se manifester en libre conscience, connaissance de cause et dignité.

En tant qu'association totalement indépendante de groupes ou intérêts particuliers, **FRANCE ADOT 21 ne vit que par les dons** ainsi que par les subventions aux associations de la ville de Dijon ainsi que du Conseil Général de Côte d'Or.

C'est pourquoi nous appelons tous nos amis à manifester leur soutien à FRANCE ADOT 21 par leur don. Le montant de cette adhésion, **un minimum de 10 euros**, est accessible à tous. De plus, FRANCE ADOT en sa qualité d'association reconnue d'utilité publique, vous fait bénéficier d'une **réduction d'impôt de 66 %** du montant de votre don, selon la Loi de Finances en vigueur.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre confiance et votre solidarité à cette cause généreuse et sensible et restons à votre disposition pour répondre à vos interrogations sur le don d'organes et de tissus ainsi que sur les activités de FRANCE ADOT 21.

Le Conseil d'Administration  
de FRANCE ADOT 21

### COUPON REPOSE

Déduction faite, quel est le coût  
réel de mon don ?\*

### SOUTIEN A L'ACTION DE FRANCE ADOT 21

**Si je fais un don de 10 € :**  
ma réduction d'impôts est de 6,60 €  
**mon don me coûte réellement 3,40 €**

**Si je fais un don de 20 € :**  
ma réduction d'impôts est de 13,20 €  
**mon don me coûte réellement 6,80 €**

**Si je fais un don de 30 € :**  
ma réduction d'impôts est de 19,80 €  
**mon don me coûte réellement 10,20 €**

**Si je fais un don de 50 € :**  
ma réduction d'impôts est de 33 €  
**mon don me coûte réellement 17 €**

**Si je fais un don de 100 € :**  
ma réduction d'impôts est de 66 €  
**mon don me coûte réellement 34 €**

Mme, M. \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

**Je souhaite soutenir l'action de FRANCE ADOT 21** et je transmets mon règlement par chèque ci-joint à l'ordre de FRANCE ADOT 21 et adressé à FRANCE ADOT 21, 2 rue des corroyeurs, boîte B8, 21000 DIJON

**Montant versé** (voir info ci-contre sur le coût réel du don, déduction faite) un reçu fiscal sera délivré début 2018 à toute personne ayant versé une somme au moins égale à 10 € avant le 31/12/2017

\* *sauf modifications du calcul des impôts*

€